



Association de Classe Diam 24 one design

CR Réunion de bureau du CA n° 3 du 20.03.2018

Le 20 mars 2018 à 18h00

Le CA de l'association de Classe Diam 24od s'est réuni sur Skype pour une réunion de bureau sur le thème des contrôles.

Etaient présents :

Christian DULOT Président

Claire LEROY Vice-Présidente

Julie BARRES Secrétaire

Vianney ANCELLIN Trésorier et représentant du chantier

Daniel SOUBEN Administrateur

Franck CITEAU Administrateur responsable de la commission technique

Thierry DOUILLARD Membre associé et membre de la commission technique

Absents :

Valentin BELLET Membre associé et membre de la commission technique

Stéphane FRETAY Administrateur

Les points suivants ont été abordés :

1/ Règles de Classe :

Anneau de friction en sortie de la cage de drisse de gennaker : le point de vue de Daniel SOUBEN est le suivant : « L'anneau de friction est fixé en sortie de cage et sert de guide. Cela empêche notamment la drisse de genak de se coincé entre le réa et la joue du Réa. Installation très simple et cout faible. Avant de mettre cet anneau de friction, nous avons cramé une drisse, perdue une navigation. Le calcul est vite fait. La mésaventure est arrivé à l'équipage de Guyader la semaine dernière: Une journée d'entrainement perdue, un démâtage et une drisse abimée. Nous avons par ailleurs dans la jauge la possibilité de mettre en place des anneaux de friction fixés avec un sandow, à condition qu'il ne puissent pas servir de barber. En l'occurrence c'est juste un guide chic et pas cher ».

Le point est rediscuté. Mettre en place ce système est possible car à la lecture des règles de classe rien ne l'interdit. Pas de possibilités de s'y opposer.



Association de Classe Diam 24 one design

2/ Les contrôles :

Tout le monde s'entend pour dire que la légitimité sportive des épreuves repose sur le respect et la connaissance des règles de Classe sur leur stricte observance. Pour le chantier c'est la clef de voûte de son activité commerciale

- Il est décidé de mettre en place les premiers contrôles au SOF et le GPA

Au SOF les contrôles porteront sur la conformité des pièces essentiellement il n'y aura pas de pesée :

- Points à contrôler :

- Certificat de conformité,
- Appendices : Dérives, safran : poids et profil
- Poids correcteurs
- Profil des coques
- Longueur du puit de dérive
- Etiquette de conformité

- Ces contrôles se dérouleront le mercredi 28/03 par Vianney ANCELLIN avec l'appui des contrôleurs de classe formés à cet effet : Laurent BERJON, Matthieu SOUBEN, Olivier GANDON (à voir avec formation non complète) et Hugo LOTTIN du chantier ADH et en présence des mesureurs Officiels de la FFV (jaugeur officiel : Jean-Luc LAURENT, Alain CHAMPI, Michel MOYOU).
- Lors des contrôles Vianney viendra avec les outils de mesure et gabarit et il mettra à disposition pour le GPA des Mesureurs Officiels les pesons du chantier pour permettre les pesées.
- Pour permettre ces contrôles ainsi que des guides de contrôle à compléter. Contrôle au Grand Prix de l'Atlantique : Un contrôle des poids sera réalisé avec les pesons et échelles prêtés par le chantier. Ce contrôle sera organisé avec les Mesureurs officiels (à vérifier avec FFV) et l'aide de 2 ou 3 assesseurs pour les aider (Olivier GANDON (?), Matthieu SOUBEN et Laurent BERJON).
- Il est décidé que ces contrôles seront avant tout pédagogiques pour ces deux épreuves, ils serviront à vérifier la qualité de nos contrôles et à repérer les anomalies et voir ce qui est à contrôler et comment le mettre en place.
- Un bilan sera établi après ces deux contrôles pour savoir comment s'assurer que tous les bateaux restent en conformité pour respecter l'équité sportive.

Certains points ont été évoqués et seront à aborder à la réunion Bilan de ces deux contrôles :

En cas de Pb flagrant de conformité sur une plateforme la Classe pourrait exiger d'un concurrent qu'il repasse à ses frais son bateau au chantier pour procéder à une re conformité telle que prévue dans les règles.

Voir s'il faut vérifier le diamètre du câble de gennaker



Association de Classe Diam 24 one design

Si à la suite des contrôles s'il s'avère que tous les bateaux sont au-dessus du poids minimum la pérennité du contrôle de poids pourra se poser.

- La question du barème des pénalités : Franck CITEAU propose de reprendre attache avec la FFV et Marc BOUVET pour échanger sur ce système. Vianney propose de rechercher les documents transmis par Olivier Maréchal sur les contrôles du TFV de 2015.
- TVF 2018 : Il est acté que Thomas RACOUPEAU, salarié du chantier, contrôleur de Classe sera l'appui technique pendant le TFV 2018 des messieurs FFV. La classe va solliciter ASO pour la prise en charge des frais et du salaire de Thomas RACOUPEAU pendant le tour pour effectuer cette mission.

3/Autres points :

Le document qui définit la finition des plans de joint, et les finitions sur les étraves et les tableau arrière est à modifier en prenant en compte les différentes remarques dont celle d'avoir plus de définition sur l'étrave de la coque centrale.

Emeric DARY nous sollicite pour nous informer que les sables souhaitent organiser un Grand Prix Diam le WE du 25/26 mai 2018 : réponse à lui apporter : Cette programmation vient trop tard. Les équipes ont déjà établies leur planning de navigation. Information sera donnée à Emeric DARY qu'il positionne ces dates pour 2019 trop tard en 2018.

Vianney rappelle qu'il souhaite la mise en place d'une commission épreuves/régates pour 2019 avant d'être prêt à présenter le calendrier 2019 au Salon Nautique lors de notre AG 2018.